

Rapport INSERM
Santé des enfants et des adolescents
Propositions pour la préserver

Un ami qui nous veut du bien

http://disc.vjf.inserm.fr:2010/basisrapports/sante_enfants.html

Par Philippe Cousty

Un document de 2003 publié par l'INSERM, et intitulé *Santé des enfants et des adolescents, propositions pour la préserver* mérite notre attention.

Il vient en effet donner la mesure exacte du changement de discours auquel on assiste depuis quelques années et aux conséquences que cela aura.

Quatre chapitres composent cette étude demandée elle aussi par la Canam caisse d'assurance maladie des travailleurs indépendants. Elle est constituée des travaux d'un groupe de travail de l'INSERM et s'appuie « sur les données et les recommandations issues de plusieurs expertises collectives publiées récemment dans le domaine de l'obésité (2002), des troubles mentaux (2002) et de la consommation d'alcool (2003). Il constitue le prolongement de l'expertise collective publiée en 2001 sur l'éducation pour la santé des jeunes.

Le Centre d'expertise collective de l'INSERM a assuré la coordination de cette expertise opérationnelle avec le département animation et partenariat (Daps) pour l'instruction du dossier. »

Trois grands chapitres la constituent

- Expertises collectives sur la prévention et l'éducation pour la santé des jeunes
- Programmes nationaux de santé
- Propositions d'actions pour la santé des jeunes
- Annexes.

On trouve parmi les intervenants des gens de l'INSERM, l'Institut National de Veille Sanitaire, des représentants du ministère de la santé, de la direction de la sécurité sociale, de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, de la direction de l'enseignement scolaire. Des personnes connues : Viviane Kovess pour la fondation MGEN... Je ne traiterai ici que des paragraphes 2,4, 6,10,12 intitulés :

- Prévention des troubles émotionnels chez l'enfant et l'adolescent (p 29)
- Programmes de prévention et modes d'évaluation p 59
- Programme d'actions de santé mentale p 59
- Promotion de la santé mentale p 143
- Formation et recherche en éducation pour la santé.

Généralités

Dans ce rapport se côtoient au même niveau des paragraphes portant sur la nutrition l'alcool, l'obésité et les émotions, la santé mentale. Le dénominateur commun c'est le signifiant *problème*.

Un glissement s'est opéré remarqué déjà lors de la lecture du rapport sur le dépistage des troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent, on ne parle plus de psychique, de conflit, mais de mental et de trouble. Là où jadis on pouvait lire des termes comme psycho dynamique, s'écrivent aujourd'hui les notions de fonctionnement psychosocial, d'approche développementale et épidémiologique. Des termes jusqu'ici réservés à la médecine comme facteurs de risque, morbidité et co-morbidité.

Là où semblait primer la notion de soin on trouve la notion d'éducation, prévention, dépistage, le soin ne venant que pour indiquer un passage au-delà d'une limite laquelle franchie produit un handicap.

La santé mentale serait fonction des compétences psychosociales face à des situations à risque lit-on au paragraphe 10 sous l'égide de l'OMS

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Elles ont un rôle particulièrement important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large. Quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et ce comportement lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie, l'amélioration des compétences psychosociales pourrait être un élément influent dans la promotion de la santé et du bien-être, les comportements étant de plus en plus impliqués dans l'origine des problèmes de santé. »

Ces compétences sont au nombre de dix et présentées par deux :

- savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions ;
- avoir une pensée créative, avoir une pensée critique ;
- savoir communiquer efficacement, être habile dans ses relations interpersonnelles ;
- avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres ;
- savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.

L'OMS encourage les programmes de développement des compétences psychosociales chez l'enfant d'âge scolaire. »

D'emblée le ton est donné il y a de l'école dans l'air !

Notre société se définit maintenant comme une société de gestion de la vie et de la santé mentale où « c'est possible » à l'instar de ce programme nord-américain qui a pour objectif « de développer les stratégies cognitives et émotionnelles qui facilitent l'adaptation psychologique aux événements de vie stressants et réduisent le risque de trouble du comportement et l'échec scolaire » : *I can do*.

Ou encore de l'intitulé du programme proposé aux maternelles, encore nord-américaines préconisé pour la France, et qui vise à lutter contre la violence et promouvoir la santé mentale : *« Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle »* (c'est moi qui souligne ce dès plein de promesse mais aussi d'injonction !)

C'est la société du bonheur pour tous parce que bâtie pour donner ce bonheur, société sans faille qui va même jusqu'à tout faire pour le bien de chacun... on va frôler le pire.

Quand on sait que ce qui a déclenché l'agitation sur la question de la santé mentale c'est le vote à l'assemblée nationale de l'amendement dit Accoyer visant à réglementer les psychothérapies au nom de la lutte contre les sectes et le charlatanisme, on peut se demander si ceux qui dénonçaient cela en s'appuyant sur de telles études n'étaient pas entrain de dire les conséquences que leur volonté de contrôle du psy allaient entraîner ! .

Je vais donc parcourir rapidement le rapport pour me centrer sur ses propositions et la méthode préconisée qu'il ne faut pas hésiter à qualifier de secte.

Prévention des troubles émotionnels chez l'enfant et l'adolescent § 2 (p 29)

Citant les études anglo-saxonnes et regrettant le retard français les auteurs passent revue les facteurs de risques des troubles anxieux.

Attachement insécure s'appuyant sur la théorie de Bowlby avec prévalence des facteurs socio-économiques, inhibition comportementale qui s'accompagne d'une hyperactivité du système nerveux sympathique et possède une forte composante génétique (p 2 du § 2), antécédents familiaux avec poids du facteur « héréditabilité », événements de vie (mais oui !) comme

séparation ou divorce, maladie ou décès d'un parent, conflits intrafamiliaux, hospitalisation, changement d'école, déménagement.

L'on pense que l'influence parentale serait importante notamment du côté des mères présentant un degré d'anxiété et ayant tendance à surprotéger leur enfant, l'on parle aussi de mauvaises attitudes parentales. Le catalogue est assez large et peu précis puisque l'on nous dit que pour beaucoup de ces facteurs on n'en est pas sûr et qu'il y a peut être des facteurs individuels propres à l'enfant en question (tiens ?). On retrouve la même imprécision que le rapport précédent de l'INSERM portant sur le dépistage des troubles mentaux chez les enfants et les adolescents.

Suivent les facteurs de risque des troubles dépressifs dans lesquels on loge les troubles anxieux.

Reparaît une vieille notion de la psychologie tombée en désuétude le tempérament « fondé sur trois dimensions : l'émotionnalité, l'activité et la sociabilité ». On traite ensuite des traits cognitifs des schémas cognitifs dysfonctionnels, de la résignation apprise et du désespoir, de l'estime de soi, des relations interpersonnelles et des événements de vie pour aborder la prévention. De cette partie nous retiendrons comme idées qu'un schéma dysfonctionnel sous-jacent réactivé, un conditionnement à la résignation et au désespoir, une mauvaise estime de soi, et de mauvaises relations interpersonnelles sont sources de troubles dépressifs et anxieux.

A lire tous ces dangers on se dit que pas un d'entre les êtres humains ne peuvent échapper au trouble sauf des êtres les plus forts et cela n'est pas sans rappeler cette phrase terrible du rapport sur le dépistage des troubles mentaux chez les enfants et adolescents

« Les sociétés occidentales sont en perpétuelle transformation, ce qui demande aux individus des capacités d'adaptation qui ne sont pas données à tous ».

Suivent les paragraphes sur la prévention, j'y reviendrai dans l'analyse de la méthode sectaire.

Programmes de prévention et modes d'évaluation § 4 (p 69)

Il s'agit des techniques statistiques et des méthodologies aux fins de produire une modification comportementale

Programme d'actions en santé mentale § 6 (p 99)

Le titre n'est pas sans nous rappeler un autre plan d'action auquel il s'articule (p 2 du paragraphe 6) : le plan d'action Cléry-Melin

Il dégage les orientations gouvernementales de 2003 et on y trouve les ingrédients du BO 46, bulletin officiel de l'éducation nationale de décembre 2003 qui prévoit la mise en fiche des enfants sur les critères psychiques

- « permettre à tous les personnels en contact avec les élèves d'être en mesure de repérer les signes de souffrance psychique des adolescents et d'engager l'action appropriée en leur assurant une information et une formation interinstitutionnelles sur la connaissance des pathologies mentales et des ressources sanitaires permettant d'y faire face. Pour accompagner cette démarche, un guide à destination des professionnels de l'éducation sera élaboré en partenariat avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ;

- améliorer et renforcer la collaboration entre les professionnels de la santé et du social de l'Éducation nationale et les services de santé mentale. Dans ce but, des journées nationales de sensibilisation seront organisées, à destination des responsables régionaux et départementaux de la santé publique et de l'Éducation nationale, afin de favoriser la connaissance mutuelle de ces réseaux et la circulation des informations ;

- mettre en place des dispositifs originaux d'accueil des élèves en souffrance, permettant de les orienter vers les structures d'accompagnement ou de traitement adéquates ».

Puis les actions de santé mentales en cours sont passées en revue et une stratégie nationale 2000-2005 est posée quant au suicide, aux mineurs en grandes difficultés. Ici aussi il ne s'agit pas de soin mais on comprend à lire ce texte les mesures que dénoncent les praticiens du lien social qui interviennent dans le secteur enfance au vu des transferts de compétence qui viennent d'être effectués dessaisissant les juges au profit du pénal, lisons :

« L'objectif est de favoriser les collaborations des acteurs et des institutions du champ éducatif, social et médico-social, sanitaire, judiciaire, de la police et de la gendarmerie pour la prise en charge des mineurs en grande difficulté.

Les ministères chargés de la santé et de la justice, notamment, se sont engagés dans la réalisation d'un document de référence, outil de guidance pour les institutions et les professionnels en responsabilité de ces mineurs. Cet outil viendra en appui aux expérimentations et collaborations locales et comportera :

- le recensement et l'analyse des cadres réglementaires et législatifs concernant chacun des champs d'intervention dans lesquels s'inscrivent les pratiques (champ social et médico-social, éducatif, sanitaire et judiciaire) ainsi que des dispositifs et organisations mis en place pour l'application des politiques, leurs acteurs et leurs métiers ;

- des apports théoriques multidisciplinaires reprenant l'état des connaissances actuelles sur cette question et susceptibles de venir en appui de l'élaboration des pratiques professionnelles dans les différents champs concernés ;

- le recensement des outils existants aux niveaux régional ou local (qu'ils soient politiques, institutionnels ou professionnels) permettant l'élaboration d'une prise en charge pluridisciplinaire, ainsi que des modalités concrètes de mise en œuvre (typologie des organisations mises en place, travail en réseau, recommandations générales sur la conduite de projets).

Ces travaux, en cours de finalisation, seront diffusés dans le courant de l'année 2003. »

On sait ce que veut dire ce que l'on entend par les apports théoriques multidisciplinaires quant on lit le rapport INSERM sur les troubles mentaux, où l'on fait une partie clinique où se trouvent différentes approches théoriques... pour n'en retenir qu'une dans les conclusions, propositions, recommandations, l'approche cognitivo-comportementale.

On voit aussi que le mélange des discours juridiques, policier, éducatif, sanitaire, social, médical, ne peut se faire qu'à trouver un référent commun et ce ne peut être que le contrôle.

Promotions de la santé mentale et Formation et recherche en santé mentale § 10 et 12 (p143 et 157)

Il s'agit ici ni, plus ni moins que d'une définition des moyens qui peuvent être mis en œuvre et ces paragraphes doivent être rapprochés de celui sur les troubles émotionnels.

Qu'y trouvent-on ?

Une instrumentalisation de l'école en vue d'un conditionnement psychique dont les objectifs ne sont pas voilés. Il s'agit de renforcer le moi, en proposant par le biais de séquences, jeux, ludiques et pédagogiques, des identifications à la bonne façon d'être, le tout par le biais de facilitateurs, l'enseignant principalement, à partir de situations de jeux de rôles, par exemple dans la prévention des troubles anxieux, on parle p 9 ainsi :

« De façon générale, les techniques d'apprentissage par imitation et l'entraînement aux stratégies d'ajustement et d'adaptation (relaxation contrôlée, exercice de respiration, imagerie mentale, renforcement positif, jeux de rôle avec des poupées) se sont révélés efficaces »...

face aux situations de divorce on préconise le CODIP *Children of divorce intervention project*, dont les objectifs sont multiples :

Créer un environnement groupale capable d'aider l'enfant, faciliter l'identification et l'expression des émotions et des sentiments liés au divorce des parents, fournir à l'enfant des informations susceptibles de l'aider à comprendre le divorce de ses parents et à rectifier les erreurs de jugement ; apprendre à l'enfant des stratégies d'ajustement et d'adaptation... 12 à 16 séances incluant des groupes de discussion, des jeux de rôle, des entraînements aux stratégies d'ajustement et d'adaptation, et des prescriptions de tâches à réaliser à la maison.

L'estime de soi est un concept clé dans la compréhension de la santé mentale et dans la gestion des événements négatifs. C'est la valeur positive que l'on reconnaît globalement en tant qu'individu. Nous sommes au plus près de la publicité de ce grand magasin qui annonce « il faut positiver » !

Et l'on nous précise bien « *les objectifs de ces programmes qui ne sont en rien des objectifs cliniques, ce sont des programmes de type éducatif, conçus pour des enfants a priori en bonne santé et qui doivent leur permettre une meilleure intégration sociale.* » on a du mal à comprendre sauf à penser que potentiellement ces enfants sont en danger. Mais où est le danger ? dans le fait de vivre, tout simplement !

Deux exemples concluent la partie sur la promotion de la santé mentale, que je vais citer largement pour ce qui concerne le premier car il augure de ce qui sera fait ou peut être fait en suivant le BO 46, mais aussi du type de travail qui peut faire référence en milieu éducatif !

Le programme « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle » est décliné en fiches par niveau utilisables par l'enseignant et propose du matériel pédagogique en lien avec les programmes scolaires. Les parents sont informés par l'enseignant du contenu et des principes pédagogiques du programme. Ils sont invités à faciliter au sein de la famille le dialogue, l'écoute empathique réciproque, l'entraide et les solutions alternatives à la violence pour gérer les conflits.

Ce programme s'adresse à tous les enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Il constitue un cadre pédagogique et une aide méthodologique pour aborder certaines notions encore trop peu enseignées en formation initiale, telles que la connaissance et la maîtrise des émotions et les compétences nécessaires à la gestion pacifique des conflits. Programme transversal, « Mieux vivre ensemble... » se déroule en courtes séquences hebdomadaires tout au long de l'année. D'un point de vue pédagogique, il s'appuie sur les orientations des programmes officiels de l'école primaire définis par l'arrêté du 22 février 1995 (Bulletin officiel n° 5 du 9 mars 1995). Il constitue un volet important de la promotion de la santé telle qu'elle est présentée dans la circulaire de novembre 1998 (MEN, 1998), par son impact sur la capacité à s'épanouir harmonieusement au sein d'un groupe et à développer ce qu'on nomme « les facteurs de protection » vis-à-vis du stress et des conduites à risque (image de soi positive, pratiques solidaires...). En s'appuyant sur l'expression orale et écrite, l'éducation musicale et les arts plastiques, « Mieux vivre ensemble... » utilise tout le répertoire des apprentissages prévus dans les programmes. Les enseignants rodés à la pratique de ce répertoire poursuivent, à travers la prise de parole ou l'écrit, l'élargissement des compétences linguistiques de l'élève et la mise en application de règles grammaticales abordées par ailleurs. Il est très souhaitable que le programme puisse se dérouler dans toutes les classes d'une école afin d'obtenir le maximum de cohérence éducative ; ce n'est pas toujours possible puisque son application nécessite une adhésion qui ne peut être que volontaire.

Les objectifs généraux sont les suivants : avoir confiance en soi, savoir exprimer ses émotions et repérer celles des autres, être attentif à l'autre, aider et être solidaire, respecter les règles et les lois, savoir gérer les conflits pacifiquement.

Ces objectifs sont mis en œuvre à partir de séquences structurées qui se déroulent comme suit, les élèves étant rassemblés en cercle autour de l'enseignant pour la présentation du thème : introduction du thème de la séquence, le plus souvent par la lecture d'un texte ; travail d'expression orale à partir du support, en soulignant au passage les mots nouveaux et importants apportés par le récit (commentaire, expression d'émotions et d'opinions qu'on demandera d'argumenter) ; les règles précises et strictes de prise de parole sont rappelées en début de séquence ; des activités diversifiées font appel à des compétences variées afin d'appivoiser le thème et de l'intégrer dans une pratique quotidienne. Enfin, tout au long de la semaine, le vocabulaire et les notions acquis peuvent être utilisés dans les différentes activités de la classe.

Il est important et souhaitable que chaque enseignant « s'approprie » le programme en proposant, adaptant, inventant de nouvelles activités. Des activités plastiques, musicales ou d'expression corporelle ne sont pas systématiquement décrites pour chaque thème, mais il est parfaitement possible d'en proposer sous une forme qui enrichit l'appropriation du thème par les élèves.

Les thèmes sont abordés en fonction des trois cycles : cycle des apprentissages premiers (annexe, fiche 8), cycle des apprentissages fondamentaux (annexe, fiche 9), cycle des approfondissements (annexe, fiche 10).

La division par cycle permet de prendre en compte le niveau de développement des élèves, mais n'a rien d'impératif dans le déroulement du programme, l'enseignant a toujours la maîtrise des thèmes abordés, selon que les enfants ont bénéficié ou non du programme durant l'année précédente. De plus, l'actualité de la classe offre l'opportunité de reprendre un thème déjà abordé ou d'anticiper une notion prévue ultérieurement.

Suivent donc une série de fiches (voir en fin de document) qui sont destinées à l'usage des enseignants et décrivent les objectifs, l'introduction du thème, l'expression orale, corporelle, des comptines, des jeux. On pense à la mallette pédagogique Garatoi et Badaboum prévue par le BO 46 ou aux livres choisis par des comités de lecture ad hoc en fonction du programme santé.

Une constante dans tout cela l'association des parents à ces évaluations, programmes et autres conditionnements. Où est l'espace privé pour les enfants, la nécessaire séparation du lieu d'apprentissage scolaire et de la famille ?

Instrumentalisation de l'enfant, de l'enseignant, de l'institution, méthodes de sectes, qui sont les charlatans ?

Face à ce programme de santé mentale nous avons à défendre le programme d'une éducation freudienne, c'est à dire une éducation qui se compte comme impossible de structure.

Tracer des éléments d'orientation

Dans sa conférence nommée « Éclaircissements, applications, orientations », Freud définissait ce qu'était l'éducation

« Rendons-nous bien compte de ce qu'est la première tâche de l'éducation. L'enfant doit apprendre à maîtriser ses pulsions. Lui donner la liberté de suivre sans restriction, toutes ses impulsions, est impossible. Ce serait une expérience très instructive pour les psychologues, mais les parents n'y pourraient pas tenir et les enfants eux-mêmes subiraient de graves dommages... Il

faut donc que l'éducation inhibe, interdise, réprime et elle y a d'ailleurs largement contribué en tout temps. Mais l'analyse nous a appris que précisément cette répression des pulsions qui entraîne le danger d'une maladie névrotique... L'éducation doit donc chercher son chemin entre le Scylla du laisser faire et le Charybde de la frustration... Si [l'éducation] trouve l'optimum et si elle résout la tâche idéalement elle pourra espérer effacer l'un des deux facteurs de l'étiologie de la maladie, l'influence des traumatismes infantiles accidentels. L'autre facteur, la puissance constitutionnelle rebelle, elle ne peut en aucun cas l'éliminer... Si on considère à présent les tâches qui sont imposées à l'éducateur ; reconnaître la nature particulière de la constitution de l'enfant, deviner par de faibles indices ce qui se déroule dans sa vie psychique inachevée, lui dispenser la juste mesure d'amour et conserver néanmoins une part efficace d'autorité, la seule préparation au métier d'éducateur est une formation psychanalytique »¹

Ce rapport est une approche qui a comme fondement une idéologie, celle qui consiste à dire que ce qu'énonce la société comme règle est justifié et doit être appliqué. Et de même que nul n'est censé ignorer la loi nul ne doit être laissé de côté dans la distribution du savoir éducatif qui lui, ouvrira la réponse à ce qui se manifeste comme manque. Car c'est d'un manque du manque dont vont souffrir à l'avenir les sujets. Là où avant un trou dans le savoir était, va venir se loger et boucher le manque un savoir venant de l'Autre, sous les auspices d'un discours éducatif, injonctif. C'est donc la voie du surmoi contre celle du symptôme qui est prônée et c'est une logique dangereuse car c'est celle du « il faut, il faut pas » « Arrête mais continue », « Jouis ! », « Encore » que nous connaissons bien pour la rencontrer chaque fois qu'un sujet, enfant vient nous rencontrer parce qu'il vient de trouver dans sa vie quelque chose qui lui fait peur, où il n'a pas la réponse et qui concerne ce qu'il est comme vivant sexué. La voie du surmoi c'est la voie du pousse au crime, alors que la voie du symptôme c'est celle du dialogue, comme Freud l'a bien montré en appréhendant la nature conflictuelle du symptôme, sa formation de compromis entre deux exigences, entre deux maîtres dit-il parfois. Et comme le petit Hans l'a montré c'est par la voie du signifiant, des permutations signifiantes, des inventions langagières, fictions en tout genre que l'enfant apprend à nommer cet étrange qui lui vient et à savoir-y-faire avec. Mais cela suppose qu'il rencontre un autre à qui il s'adresse, qui veuille bien occuper cette place d'accueil du dire, afin que l'enfant s'entende et, de ce point d'où, puisse se voir aimable et digne d'être aimé.

Il faut non pas parier sur le zéro défaut, le comportement sans tache, mais bien plutôt apprendre à chacun qui nous rencontre à faire avec la tache qu'il est dans le monde, avec cette part qui résiste à passer par la civilisation, que Freud a nommé la pulsion de mort et qui fait que parce que chacun humain a la haine de soi, il est un loup pour l'autre.

L'enfant ainsi que l'a fort bien montré Hannah Arendt dans « La crise de la culture » est cette part de nouveau que notre monde ancien se doit de savoir accueillir en disant oui à la nouveauté. Ici pas de place pour le nouveau, ni pour l'ancien d'ailleurs car cela suppose un désir qui ne soit pas anonyme. La seule place c'est celle du savoir à distribuer, à ingérer, à appliquer. A suivre cette pente il n'y a aucune place possible pour l'invention, la création et il y a fort à parier que la nécessaire subversion du sujet devra se frayer un chemin par des voies accidentées et chaotiques.

Freud disait : « *L'école ne doit jamais oublier qu'elle a affaire à des individus encore immatures, auxquels ne peut être dénié le droit de s'attarder dans certains stades, même fâcheux, de développement. Elle ne doit pas revendiquer pour son compte l'inexorabilité de la vie, elle ne doit pas vouloir être plus qu'un jeu de vie* »²

On ne peut pas ne pas penser en lisant ces rapports à l'idée d'un monde froid, hyper hygiénique mais déshabité, et songer au film *Elephant* qui présentait ce lycée vide peuplé seulement de femmes de ménages qui dans le silence, inlassablement tels des robots passaient le

¹ S. FREUD, Nouvelle conférences d'introduction à la psychanalyse, XXXIV^o conférence *Eclaircissements, applications, orientations*, éd. Folio Essais p 199-200, 1994.

² S. FREUD, Résultats, Idées, problèmes 1, *Pour introduire la discussion sur le suicide (1910)* p 131-132 2d Puf bibliothèque de psychanalyse

balai à franche pour nettoyer et rendre les sols brillants. Pendant ce temps les adolescents étaient livrés à eux-mêmes.

Qui va soutenir les questions que se pose tout enfant et adolescent sur le sens de la vie et surtout sur ce qui lui arrive tant dans sa pensée que dans son corps dans la rencontre avec l'Autre ? Des éducateurs préformatés aux réponses prêtes à porter ? Nous savons bien que les enfants n'ont pas comme demande qu'on leur explique comment se passe la vie, mais qu'on leur laisse la possibilité d'inventer leur histoire. Au demeurant ils s'arrangent pour ne pas croire ce qui les dérange.(cf. leurs théories sexuelles)

Et lorsqu'un saut est franchi c'est qu'il y a eu d'abord le temps de voir, le moment de comprendre. A vouloir bousculer les rythmes propres à chaque enfant en introduisant du savoir trop tôt on prend le risque d'entraver la symbolisation, la possibilité de traiter dialectiquement la question qui se pose pour l'enfant.

C'est sans doute encore plus criant avec les adolescents. Il faut parier sur un trait subjectif (côté objet) plutôt que sur la norme (l'idéal). Comment concilier la culture qui délivre comme message que le droit au bonheur existe et passe par la consommation des objets mis sur le marché avec la promotion de l'idée qu'il faut apprendre à vivre ensemble si ce n'est en faisant place à la plus grande hypocrisie ? Nous aurons alors un monde qui ne se sent pas responsable de ce qu'il a créé. C'est le monde d'aujourd'hui, celui, où il n'y a plus de grandes personnes, où privé et public se mêlent. Rappelons encore ce que disait Hannah Arendt :

« Normalement c'est à l'école que l'enfant fait sa première entrée dans le monde Or, l'école n'est en aucune façon le monde, et ne doit pas se donner pour tel ; c'est plutôt l'institution qui s'intercale entre le monde et le domaine privé que constitue le foyer pour permettre la transition entre la famille et le monde...

Dans la mesure où l'enfant ne connaît pas le monde on doit l'y introduire petit à petit ; dans la mesure où il est nouveau, on doit veiller à ce que cette chose nouvelle mûrisse en s'insérant dans le monde tel qu'il est...

Dans le cas de l'éducation, la responsabilité du monde rend la forme de l'autorité. L'autorité de l'éducateur et les compétences du professeur ne sont pas la même chose... la compétence du professeur consiste à connaître le monde et à pouvoir transmettre cette connaissance aux autres, mais son autorité se fonde sur son rôle de responsable du monde. Vis à vis de l'enfant, c'est un peu comme s'il était un représentant de tous les adultes, qui lui signifierait les choses en lui disant « voici notre monde ».³

Qui pourra faire autorité pour un enfant, qui pourra être celui dont il dira « celui là il en connaît un bout sur les impasses de la vie » quand il s'agira de dévider un savoir ?

Avec ce rapport on a un état très précis finalement du malaise de la civilisation.

³ H. ARENDT La crise de la culture, *la crise de l'éducation*, Ed Folio Essais p 242-243, 1999.